

Prix de thèse 2025 de la Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion

La Faculté de droit attribue chaque année universitaire trois prix de thèse. Les thèses concernées dans les trois disciplines (droit privé, droit public et histoire du droit) doivent avoir été soutenues **entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025**.

Les dossiers de candidature sont adressés à l'École doctorale sous forme de dossiers électroniques comprenant :

- La thèse (en format .pdf)
- Le CV du docteur concerné
- Le résumé de la thèse, en 5000 signes (maximum)
- La présentation du docteur par le directeur de l'unité de recherche qui l'a accueilli en doctorat
- Les rapports de présentation de la thèse en vue de la soutenance
- Le rapport de soutenance

Ces dossiers sont ensuite transmis à un jury pour sélection des prix de thèse. La composition du jury est la suivante :

- Le directeur et le directeur adjoint de l'École doctorale
- Les directeurs d'unité de recherche ou leurs représentants
- Le directeur de la Fédération de Recherche
- Les présidents de section (01, 02, 03)

Les candidats à l'un des trois prix de thèse doivent envoyer leur dossier complet de candidature, sous forme électronique, à M. Stéphane COLY (coly@unistra.fr) pour le **4 novembre 2025, 12h.**

Les lauréats seront connus et les prix décernés lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté de droit, le **mardi 9 décembre 2025**.